

PROLONGEMENT DE LA LIGNE BLEUE DU MÉTRO

# Participez à la consultation publique

**SOUCIEUX DE CONCEVOIR UN PROJET QUI S'INTÉGRERA HARMONIEUSEMENT AU MILIEU DE VIE DES MONTRÉALAIS, NOUS VOUS PROPOSONS DE PARTICIPER À UNE DÉMARCHE DE CONSULTATION PUBLIQUE EN DEUX ÉTAPES : DES SOIRÉES D'INFORMATION, SUIVIES DE SÉANCES D'EXPRESSION DES OPINIONS.**

	SOIRÉES D'INFORMATION	DATES DE DÉPÔT D'UNE OPINION ÉCRITE	SÉANCES D'EXPRESSION DES OPINIONS
<b>SECTEUR SAINT-MICHEL</b> Hôtel Montréal Métropolitain au 3400, boulevard Crémazie Est	Mardi 11 février 2020 à 19 h	Vendredi 21 février 2020	Mercredi 26 février 2020 à 19 h
<b>SECTEUR SAINT-LÉONARD</b> Centre Leonardo da Vinci, Théâtre Mirella et Lino Saputo au 8370, boulevard Lacordaire	Jeudi 13 février 2020 à 19 h	Mercredi 26 février 2020	Lundi 2 mars 2020 à 19 h
<b>SECTEUR ANJOU</b> Studio danse 360 et un au 8600, boulevard Parkway	Mardi 18 février 2020 à 19 h	Vendredi 28 février 2020	Mercredi 4 mars 2020 à 19 h

POUR VOUS INSCRIRE

## ET OBTENIR TOUS LES DÉTAILS

**En ligne**

[www.stm.info/consultation](http://www.stm.info/consultation)

ou

**Au téléphone**

514 STM-INFO

PAR LA POSTE ET PAR COURRIEL

## DÉPÔT D'UNE OPINION ÉCRITE

Vous devez nous faire parvenir votre opinion écrite au moins trois jours ouvrables avant la séance à laquelle vous désirez la présenter par courriel à [consultation@stm.info](mailto:consultation@stm.info) ou par la poste à cette adresse :

**Consultation publique – Prolongement ligne bleue**

Secrétariat corporatif  
 800, rue De la Gauchetière Ouest  
 Rez-de-chaussée, bureau 1170  
 Montréal (Québec) H5A 1J6

Si vous ne souhaitez pas participer à une séance d'expression des opinions, vous avez jusqu'au 4 mars pour déposer votre opinion écrite. Vous pouvez prendre la parole lors d'une des trois soirées d'expression des opinions, sans avoir préalablement déposé d'opinion écrite.



**Cédez votre siège,**  
 même si vous êtes captivé  
 par votre tablette.

**# préhistoriques**